

La cohérence de la politique de rémunération avec l'intégration des risques liés à la durabilité

Mirabaud & Cie (Europe) SA et ses succursales en France, en Espagne et au Royaume-Uni (Banque) ont adopté une politique de rémunération (Politique) qui décrit les processus de rémunération cohérents dans toute la Banque.

La Politique indique que la Banque reconnaît l'importance des éléments de durabilité dans l'ensemble de ses activités commerciales, y compris dans la rémunération. Conformément aux normes du Groupe Mirabaud, les critères ESG se reflètent dans divers aspects de la rémunération à différents niveaux : régional, divisionnaire et individuel. Cela grâce à une gouvernance appropriée, des normes de mesure de la performance (autour des valeurs, de la satisfaction client et du développement des employés) et des considérations de gestion des risques.

La rémunération est conçue pour garantir la conformité aux règles et réglementations mondiales et aux considérations ESG qui y sont intégrées, tout en incorporant spécifiquement des directives propres à chaque emplacement, en soutien d'une culture du risque solide. Les décisions de rémunération à l'échelle du groupe comprennent des évaluations des métriques financières, de marché, juridiques, de risque et de conformité pour garantir que la rémunération reflète correctement les facteurs internes et externes.